n°18 - Septembre 2019

PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite

Sommaire:

0 Questionnaire: et après ?
0 CA et Bureau
1 Rendu du questionnaire: adhérents
2-3 Appréciations sur PROSIMAR
3-4 Communication avec les adhérents
5-6 Faciliter la vie quotidienne
6-7 Sécurité et circulation
8-9 Incivilités
9-10 Urbanisme et environnement
11 Matériel pour usage en commun
12-13 Commentaires additionnels

Bureau et CA:

Président:: Alain Doré
V-P délégué: Hervé Jamet
V-P Bernard Marguet
Secrétaire.: Antoine Brébion
Trésorier: Jean-Pierre Raymondi
Secrétaire-adj.: Eric Lory
Trésorier-adj. Léon Garnier
Membres: Stéphane Aerts
Martine Buron
Jean-Pierre Doutriaux
Patrick Fraboulet
Marie-Catherine Ronchi
Alain Roy
Président d'honneur:
Maxime Labarbe
V-Président(e)d'honneur:
Bernadette Damien
Guy Maïer
Autres membres d'honneur
Henry Garnier
Marie-Madeleine Relliet
Jean-Pierre Furet
Roger Roux
Jo Touvet

Questionnaire : et après ?

Au printemps, notre association a été perturbé par la démission de plusieurs membres du Conseil d'Administration en désaccord avec son fonctionnement et ses prises de position… Cela pose évidemment question, et nous avons lancé le questionnaire pour vérifier l'adéquation de notre association avec la majorité de ses membres. Vous trouverez dans ce bulletin l'intégralité des 99 réponses reçues, sur 229 envois, pour les 2/3 à des familles d'adhérents, et pour 1/3 à celles d'anciens adhérents. Ce taux exceptionnel de réponses manifeste l'implication de nos adhérents: soyez en félicités et remerciés.

Vous constaterez vous-mêmes la diversité et la complexité des réactions parfois contradictoires, ce qui en fait par ailleurs la richesse.

La répartition des adhérents est semblable à celle des résidents [pp 1 à 3] et l'appréciation sur PROSIMAR est très majoritairement bonne, sauf pour 3 à 9 personnes, soit de 3 à 10%). Par contre la communication avec les adhérents est jugée insuffisante: il y a lieu de l'améliorer rapidement [p. 4]].

Faciliter la vie quotidienne [p.5] fait ressortir la demande de commerces de proximité, suivie de la facilité de circulation.

Sécurité et circulation [pp 5-6] met en avant la circulation à vélo, suivie des aménagements de stationnement.

Les 4 items concernant les incivilités [p.8] sont de même importance.

Urbanisme et environnement [p. 9-10] confirme le rôle de PROSIMAR comme porte-parole local, la préoccupation concernant la densification urbaine, et aussi la protection du caractère arboré et la lutte contre les chenilles processionnaires du pin.

Enfin, la mise à disposition d'outils est jugée trop difficile à mettre en œuvre.

Les commentaires additionnels sont une mine de suggestions..

Suite à notre AG, saluons les nouveaux membres du CA et gageons que d'autres adhérents viendront les rejoindre pour un nécessaire renouvellement…

Alain Doré

Siège et Correspondance:
Espace Camille Flammarion
7, bd de la république 44380 PORNICHET
Téléphone:
Président: 06 80 20 38 40
V-Président: 06 77 70 51 22

RETROUVEZ PROSIMAR SUR LE WEB:
www.prosimar.org
et la version PDF couleur de ce bulletin

1. RELATION A PROSIMAR

1.1 adhérent

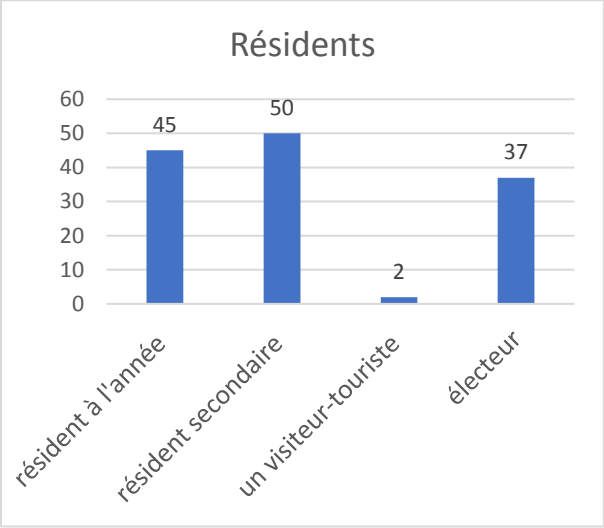

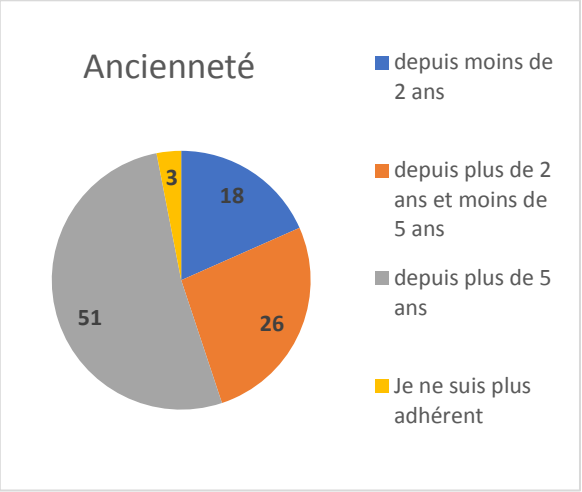

1.2 vous avez adhéré à PROSIMAR

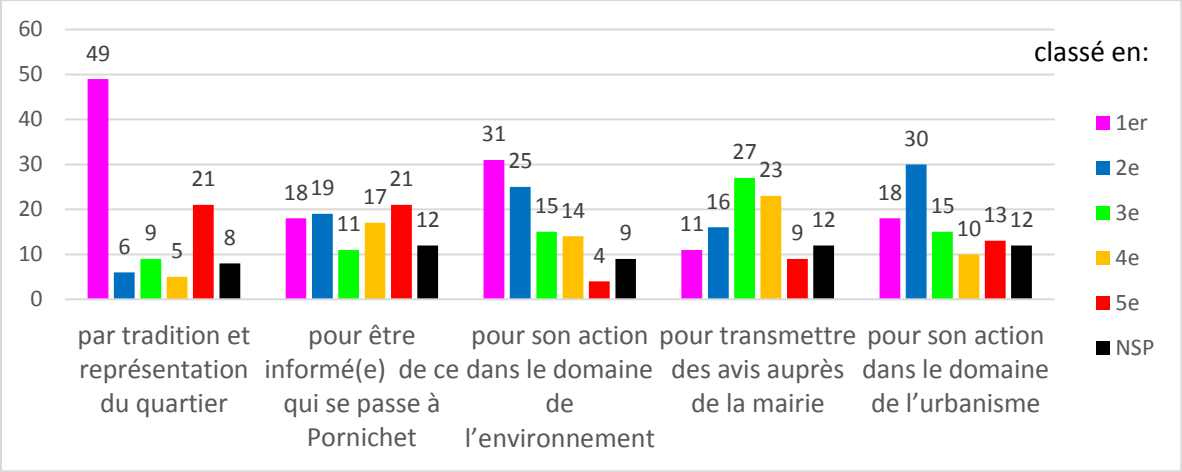

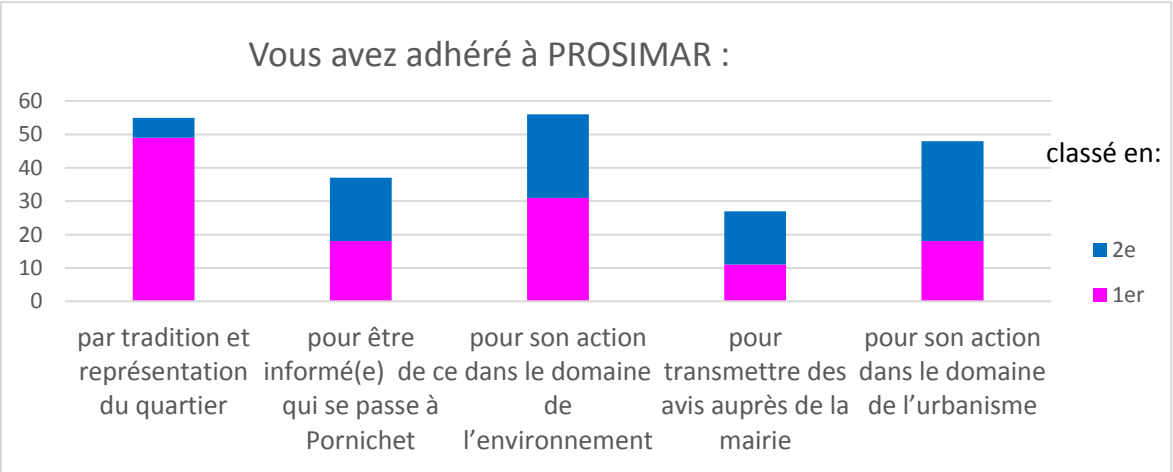

Commentaires recueillis :

- Par amitié pour M. Griveaud
- Je ne suis plus adhérent(e) depuis ……parce que…impression ressentie lors d'une réunion: vous privilégiez certains quartiers de Ste Marguerite (quartier Mercier, Cavaro). habitant près des commerces, on a l'impression d'être moins pris en compte……
- Je souhaite que soient maintenues les mesures de protection environnementales
- La compétence de PROSIMAR sur la question des chenilles processionnaires

1.3 PROSIMAR est une association que vous jugez :

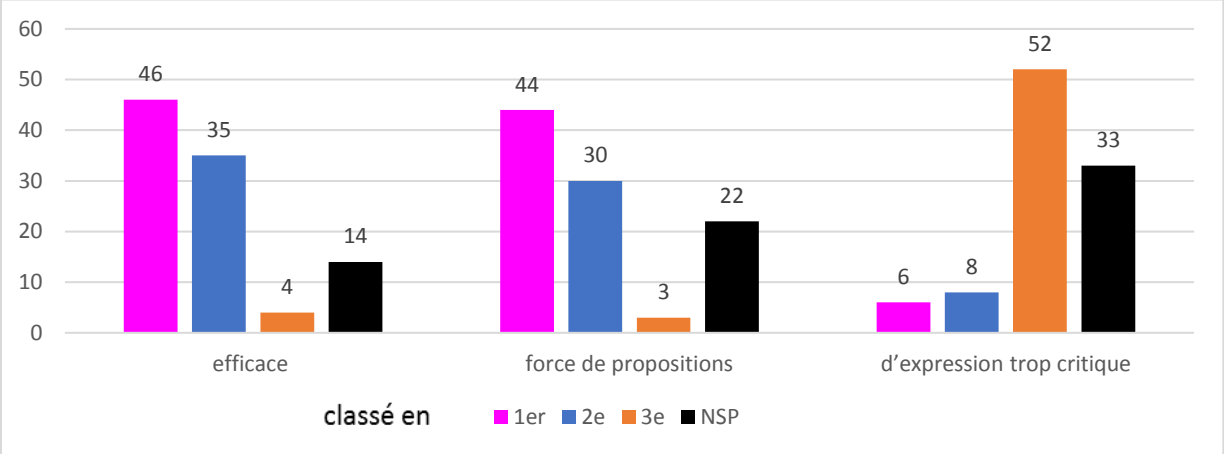

Commentaires :

- A l'écoute de ses adhérents. Réactivité aux sujets urgents.
- Merci pour vos actions et votre implication
- Informe très peu ses adhérents
- Nous avons adhéré lors du forum des associations 2018 et n'avons eu que très peu d'information sur l'activité de l'association donc impossible de répondre aux questions ci-dessus
- PROSIMAR ne privilégie pas assez la négociation et s'intéresse qu'à certains projets
- PROSIMAR devrait cantonner son action aux seules actions de protection du site de Ste Marguerite et de défense de l'environnement. Ne pas faire de politique « politicienne » ni critiquer les actions du Maire en dehors de ce cadre, qui doit rester dans son domaine d'action.
- PROSIMAR me semble être trop axée sur la lutte contre les Eoliennes en mer et a une image d'Association toujours en opposition frontale avec les autorités ce qui n'ouvre pas l'Association à de nouveaux adhérents. Par ailleurs, sa gouvernance me parait peu démocratique.
- exemple: concernant votre action contre les éoliennes du Croisic, je ne suis pas de votre avis
- Expression top critique : question non advenue
- Prosimar doit être critique, mais pas dans une opposition sur certains sujets quasi systématique, la mairie devant se préoccuper de l'intérêt de tous qui parfois va à l'encontre de l'intérêt de nos adhérents.
- Il est toujours bénéfique d'être un peu critique
- Le club nautique mange de plus en plus de place de la meilleure plage et a désormais un container en propre + celui des CRS
- Qui s'investit beaucoup dans l'étude des dossiers, et qui émet des analyses pertinentes.

1.4 Votre propre appréciation

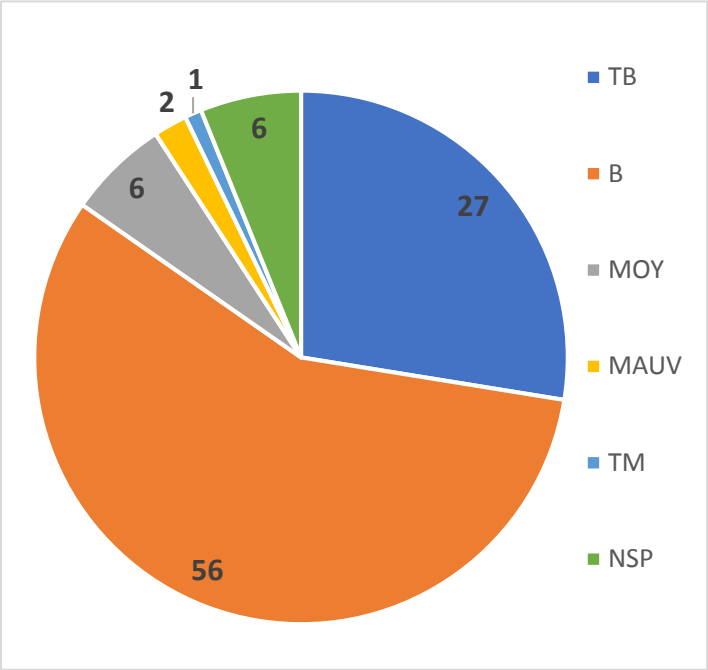

Commentaires recueillis :

- Peu reconnu en dehors des adhérents
- Pas assez de rencontres avec les adhérents en dehors de l'AG annuelle
- Prosimar devrait informer plus souvent ses adhérents de ses actions et de leur avancement, au risque de provoquer un manque d'efficacité important
- Image un peu brouillée par les évènements récents au conseil d'administration (départs)
- L'image de Prosimar était bonne, mais s'est dégradée
- Gagnerait à être plus constructive et moins systématiquement critique. Elle gagnerait en efficacité et crédibilité

1.5 Le mode d'envoi des documents

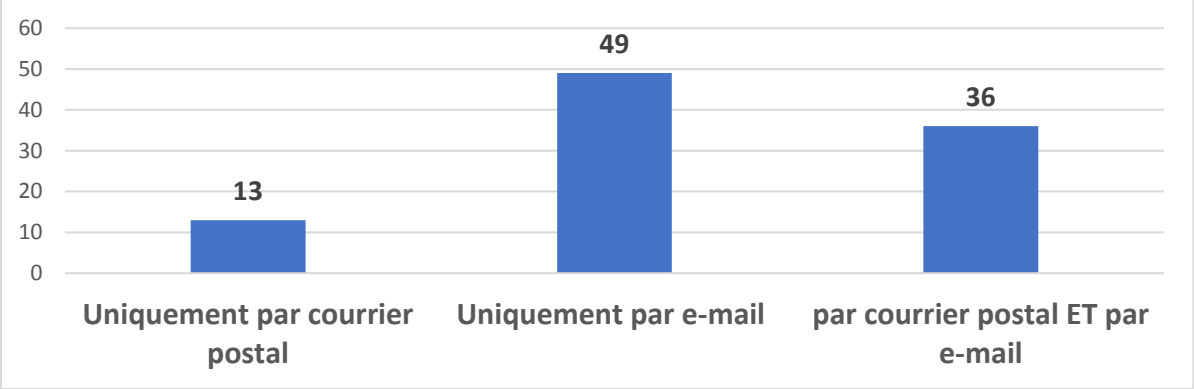

Commentaires recueillis :

- Economie, mais en respectant ceux qui souhaitent par courrier postal
- A la demande de l'adhérent : poste ou mail.
- Si cela génère de substantielles économies, qui peuvent être utilement réinvesties ailleurs, OK pour les e-mails. Sinon maintenir le courrier.
- Oui courrier. Pas d'internet. Respecter les possibilités de chacun. Merci.
- Demander à chacun son choix de réception e-mail ou papier selon nature de l'envoi.
- Garder les 2 formats notamment pour certains de nos anciens peu familiarisés à internet (ce qui n'est pas mon cas)
- E-mail pour les « news letters » courantes, courrier postal pour enquêtes telles que celle-ci.
- Pour défendre l'écologie, supprimons le papier

- Envoi par mail pour les adhérents qui le souhaitent et papier pour ceux qui n'utilisent pas internet ; mais pas les 2 supports inutile
- Par voie postale uniquement pour ceux qui n'ont pas de mail
- Il me semble inévitable d'envoyer les convocations à l'AG (incluant l'appel à cotisation) par courrier postal…hélas. Les attestations fiscales, par courrier postal uniquement à ceux qui n'ont pas donné d'adresse mail

1.6 La communication que vous estimez souhaitable

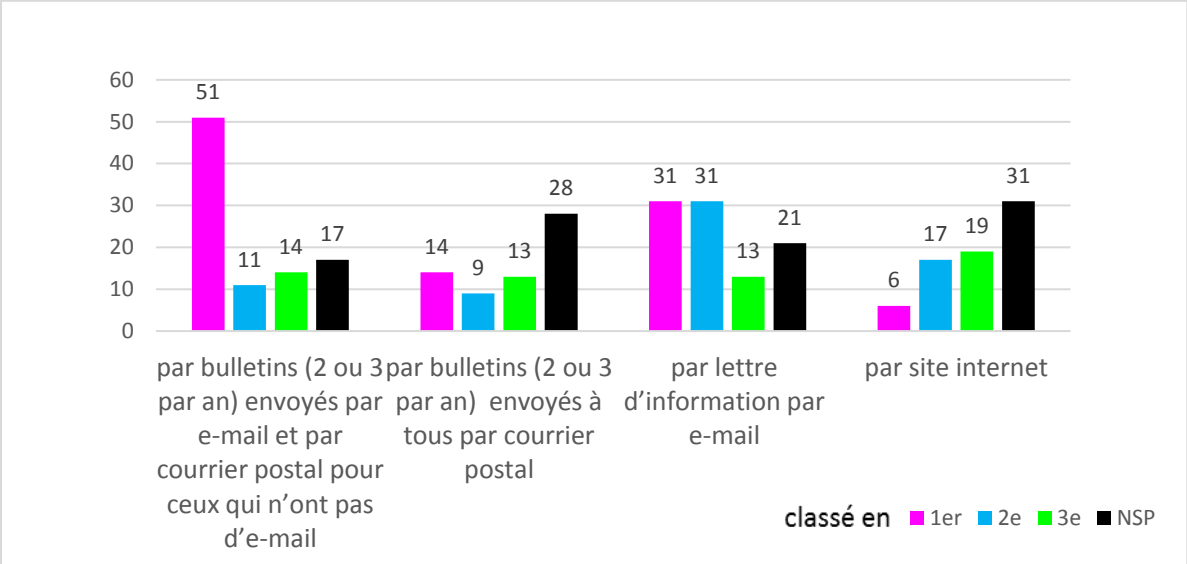

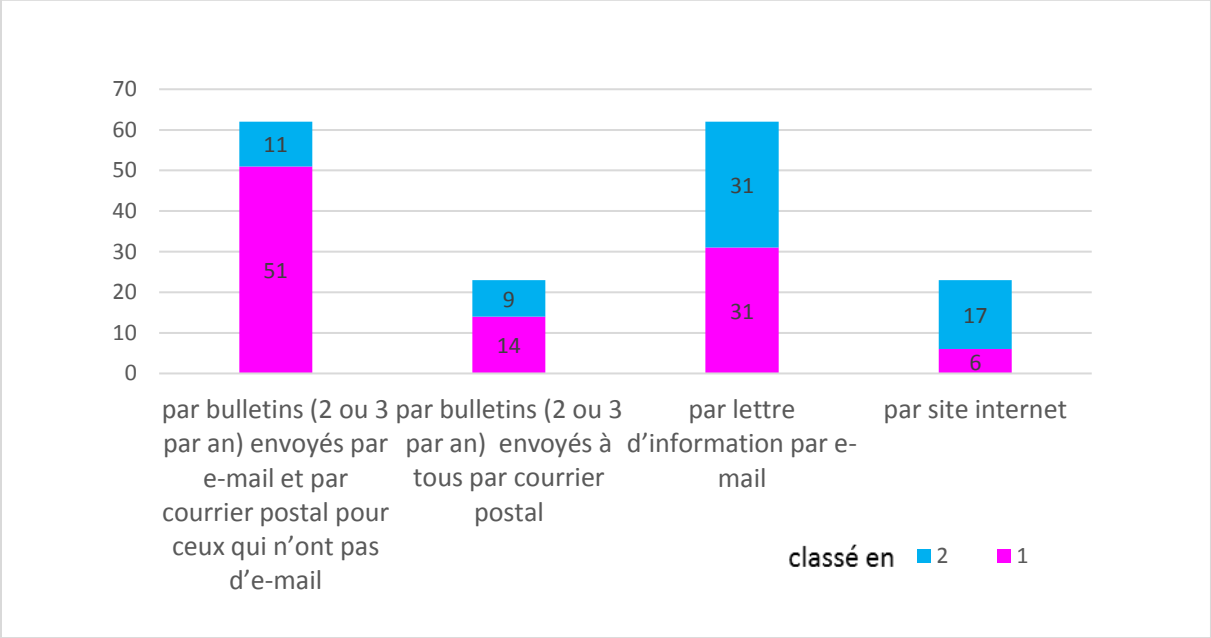

Autres suggestions :

- Alerte sur internet par mail puis renvoi sur le site par un lien
- Par site internet : idem email, je ne vois pas la différence
- Il semble difficile de nos jours de ne pas avoir d'adresse courriel

2- FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE

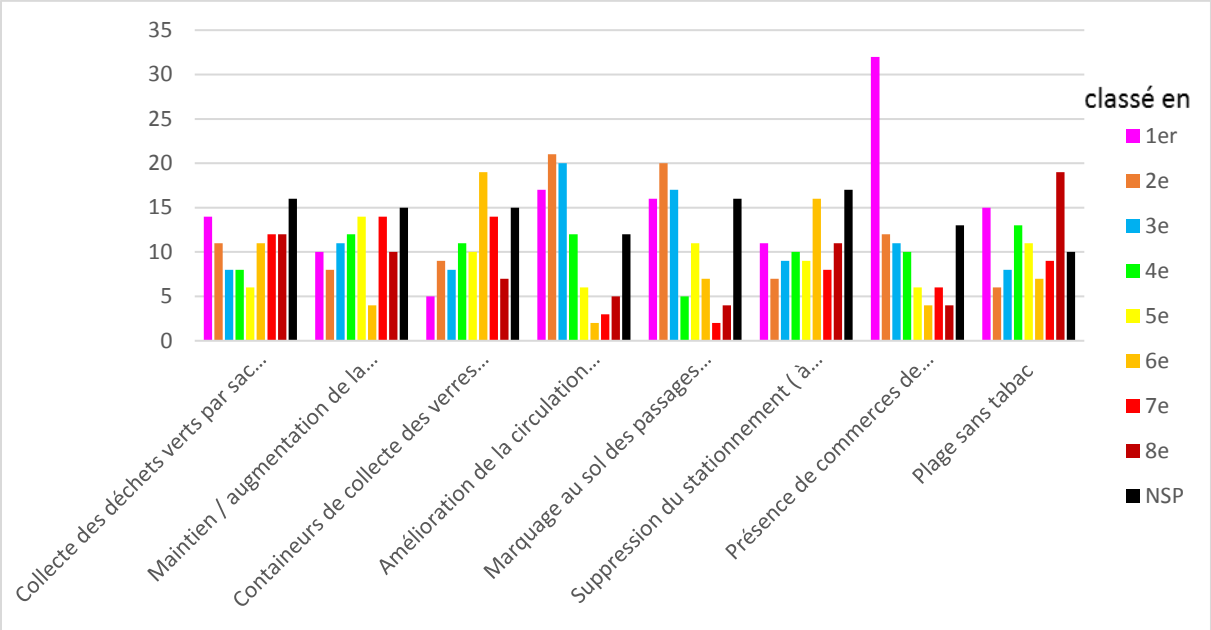

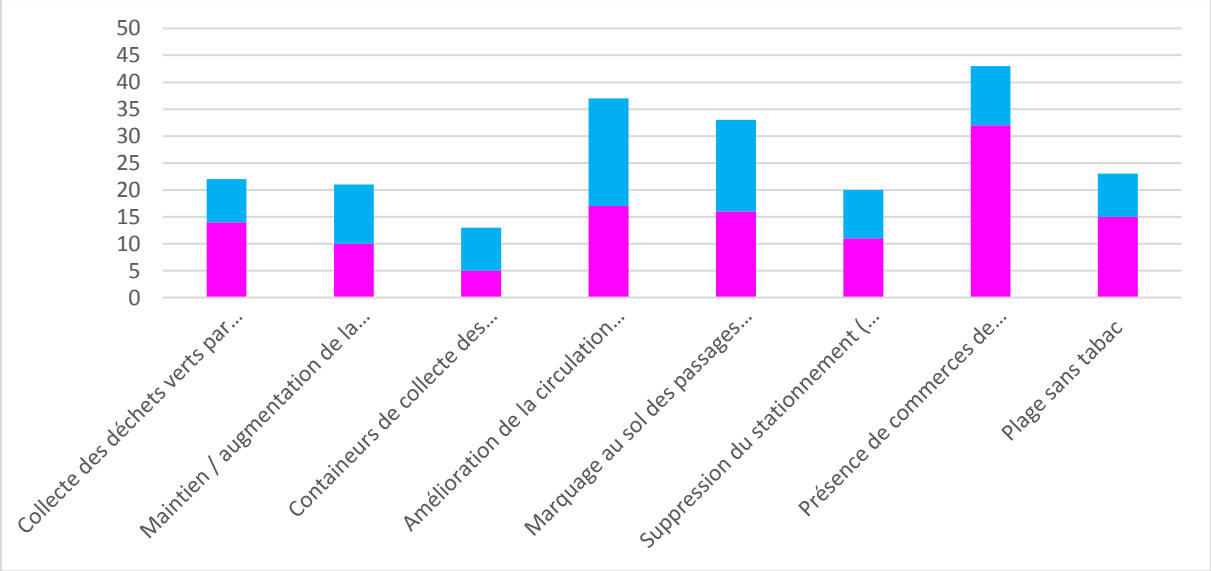

Collecte des déchets verts par sac biodégradable
Maintien / augmentation de la fréquence du ramassage des ordures ménagères
Containeurs de collecte des verres enfouis au sol (propreté et bruit)
Amélioration de la circulation piétonne en bord d'avenue, familles, poussettes enfants, Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
Marquage au sol des passages priorité piétons
Suppression du stationnement (*à cheval* **) sur trottoirs**
Présence de commerces de proximité (permanents et marché, La Poste**)**
Plage sans tabac

Commentaires recueillis :

- Boulangers ?
- Agrandir le marché de Ste Marguerite
- Problème des horaires de la Poste de Ste Marguerite : à quand sa fermeture ?
- Les 5 poubelles av. du Littoral vers les Sables d'Or, empêchent le passage piétons sur le trottoir et obligent à passer sur la route (grosses pierres gênent)
- Pour le ramassage des ordures :maintien 1 augmentation 8. Pour les autres oui sur le principe quand c'est possible, cela ne l'est pas toujours
- Pour la fréquence de ramassage des OM, le maintien serait déjà bien…A-t-on jamais évoqué à la CARENE un ramassage d'encombrants à dates préétablies, ou à la demande (cf.personnes âgées sans véhicule, avec petit véhicule, et faibles capacités physiques à tout transporter en déchetterie ??)
- Demande une place de parking handicapé près de la descente à la plage de Ste Marguerite côté ruisseau de Rangrais (*les places handicapé côté Ker Phia desservent la descente qui est trop en pente pour quelqu'un avec béquilles*)
- Pollution visuelle par panneaux entrée Jaunais 50 panneaux sur 50m (le responsable doit avoir obtenue une bonne ristourne du fabricant) . deux panneaux pour une boite privée (pavillon bleu). Non entretien de la signalisation 30 km entrée Jaunais !!!!!

3- SECURITE ET CIRCULATION

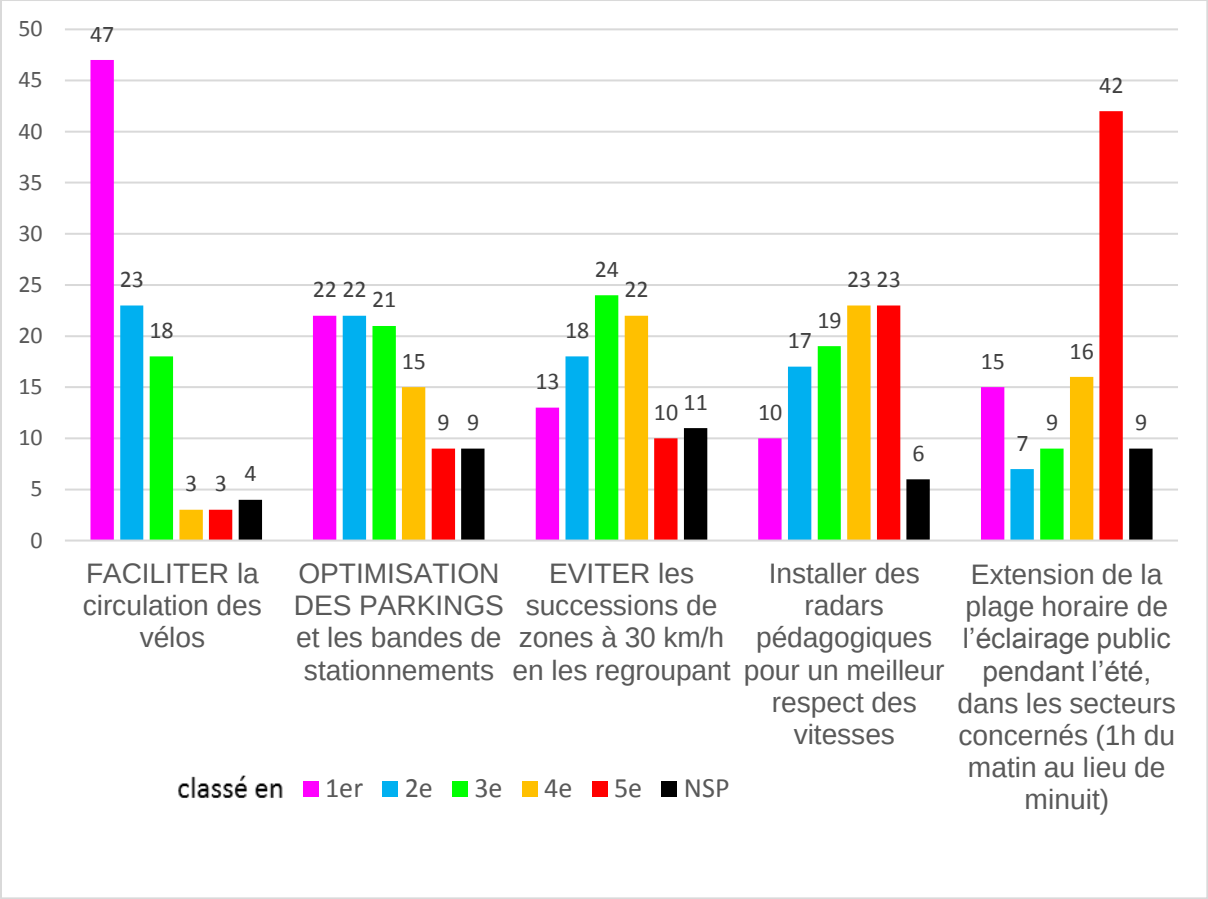

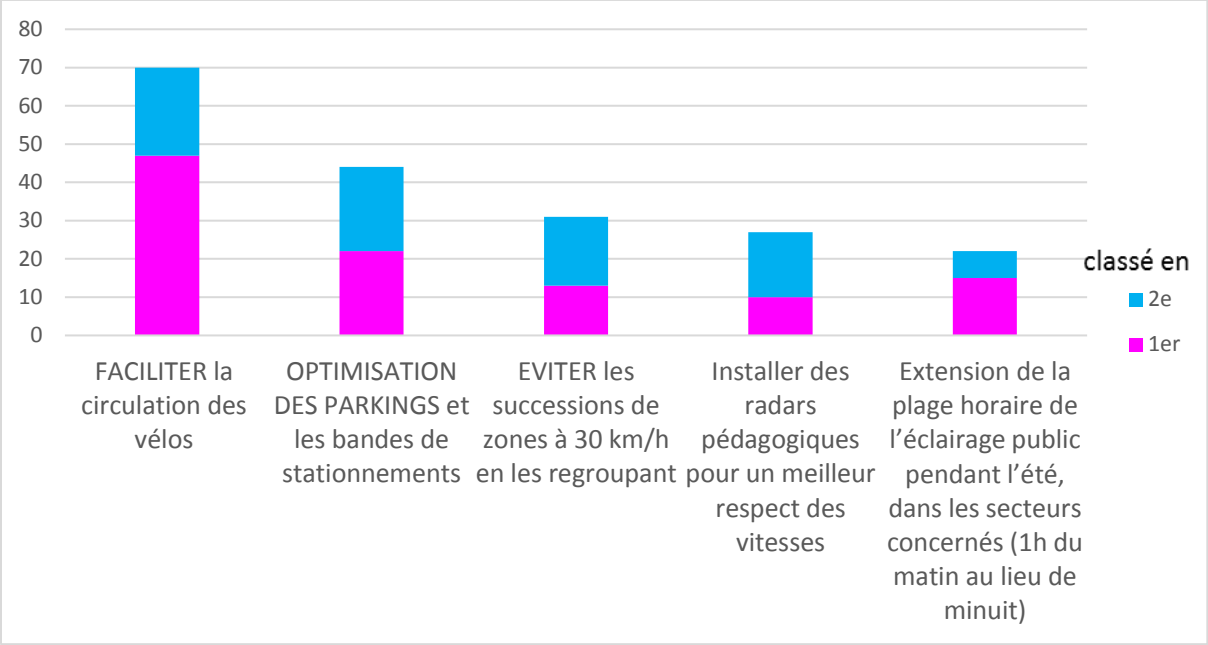

Commentaires recueillis :

- Repeindre systématiquement les marquages au sol essentiels (cf La Baule)
- Trottoirs : remise en état, ces passages piétons sont pratiquement tous déformés. Eclairage : Nous comprenons l'économie d'énergie, mais souhaiterions la mise en place d'un éclairage solaire avec détecteur de présence.
- Interdire le stationnement des motos sur le trottoir de la promenade de la plage (Bd de l'Océan)
- Verbaliser plus régulièrement les incivilités et notamment les stationnements l'été (et déjection canines sur le chemin côtier)
- L'avenue Mercier est un vrai garage l'été alors que la chaussée est fragile
- Bien séparer les routes et les bandes cyclables par des haies….
- Refaire la piste cyclable allant de la rue du Grand Charpentier vers le centre de Ste Marguerite
- Supprimer le stationnement en chicane entre le Grand Charpentier et Ste Marguerite
- Le début de la rue du Grand Charpentier qui vient d'être refait, ne permet plus à 2 voitures de se croiser ce qui est très dangereux pour les voitures qui tournent à gauche en venant de l'av. du Littoral et risquent de rester bloquer dans le virage
- Rajouter des miroirs dans les carrefours à moindre visibilité
- Demander aux résidents de rentrer leur véhicule dans leur propriété quand ils peuvent le faire
- Pas assez de stationnement av. des Pins et av. du Mousquetaire. 30 km/h avenue des pins
- Faire respecter les stationnements interdits par la police municipale.
- Sens unique descendant Avenue Villès Chevissens
- Passages dangereux (fossés non bouchés) av. des Ormeaux pour les enfants allant à l'école du Pouligou
- Où circuler à pied dans les ronds-points ? Où passent les fauteuils handicapés et poussettes devant la Caravelle ?
- Eclairage public la nuit
- Lutter contre la pollution visuelle de l'éclairage permanent (énergivore, mais surtout néfaste aux animaux nocturnes comme les chauve-souris) Démarquage véritable entre les routes et les bandes cyclables par haies, rondins…etc.

- Confirmons la nécessité d'un éclairage solaire avec détecteur de présence
- la ville semble opérer au coup par coup sans cohérenc ed'un plan de circulation pour les piétons, PMR, Vélos etc…
- Toutes ces demandes sont intéressantes quand leurs réalisations sont possibles.

4- INCIVILITÉS

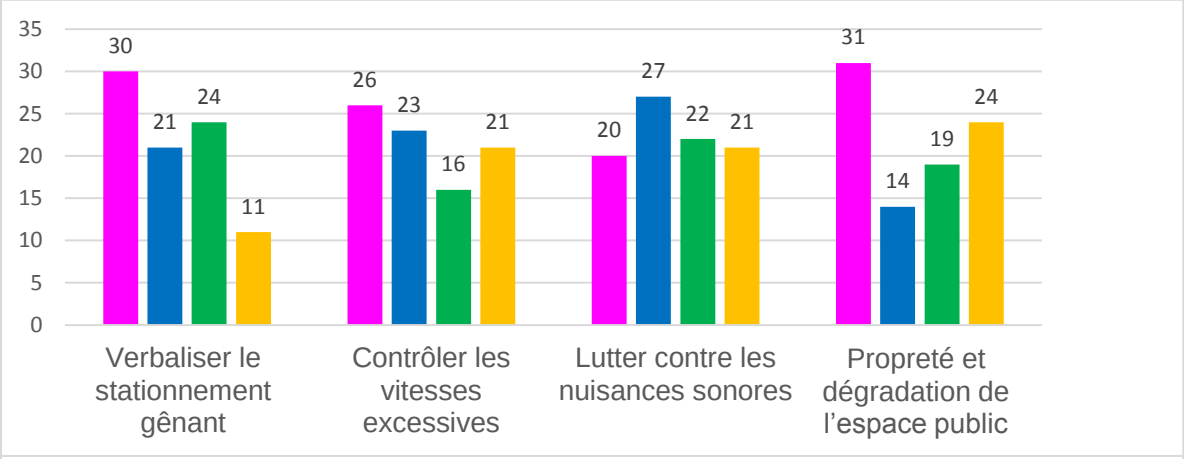

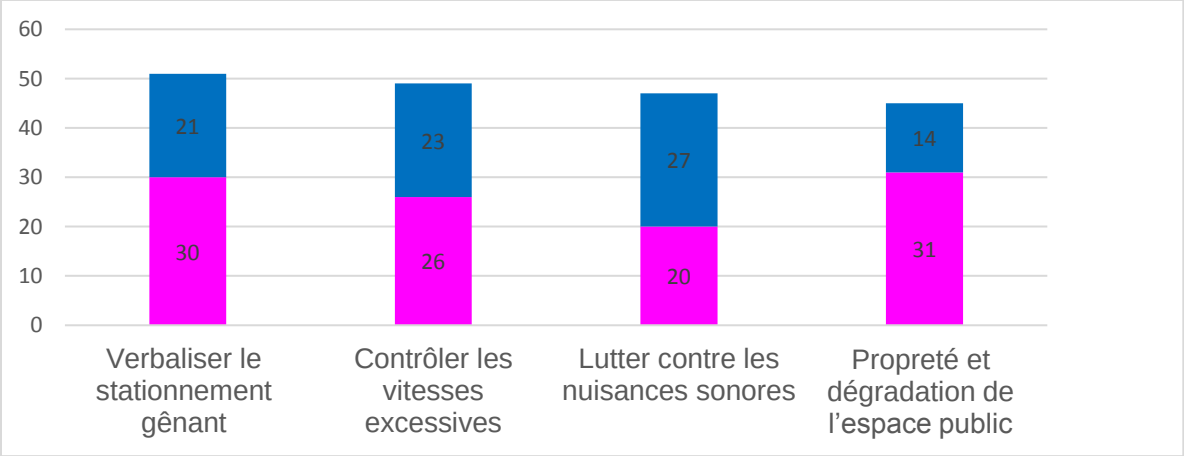

Commentaires recueillis :

- Faire respecter les stationnements interdits par la police municipale
- Contrôler la vitesse à la limite Pornichet-St Nazaire au niveau du passage piétons des Jaunais
- La vitesse est excessive malgré les limitations à 30
- Interdiction mieux signalée de la circulation vélo sur chemin douanier
- Faire de la prévention auprès des terrains de camping Bel Air et sanction pour les mauvais propriétaires de chiens.
- Ne pas oublier de faire de la prévention/communication
- Contrôle du bruit des véhicules et des résidents
- De plus en plus de mégots et de déjections canines sur la voie publique
- Un rappel au civisme et à la responsabilisation de chacun semblerait plus que nécessaire
- Les arbres c'est bien mais respecter les voisins pour le soleil d'une part et la propreté de la route et voisinage d'autre part
- Verbaliser plus régulièrement les incivilités et notamment les stationnements l'été, ainsi que les déjections canines sur le chemin côtier

- Problèmes très importants de stationnement av. du littoral dans la zone des commerces, avec un non-respect été comme hiver des accès aux propriétés, des places réservées aux livraisons
- Verbaliser les déjections canines, mais autoriser les chiens sur la plage même 15/6=>15/9 jusqu'à 9h.
- La police doit verbaliser même les touristes
- Améliorer la signalisation de l'interdiction des vélos sur le chemin côtier
- La vitesse n'est pas un problème sauf l'été, mais vu la fréquentation, on ne peut guère rouler même vite.
- Les nuisances sonores sont presque systématiquement le fait de résidents secondaires. Un rappel des règles est indispensable
- Stationnement sur pistes cyclables
- Faire la chasse aux 2 roues dans aire de Congrigoux
- Et plastiques divers
- les 4 sont très importants
- TAGs : majeur et non respecté par la mairie
- Nuisances sonores : plus fréquentes à cause des RBNB

5- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

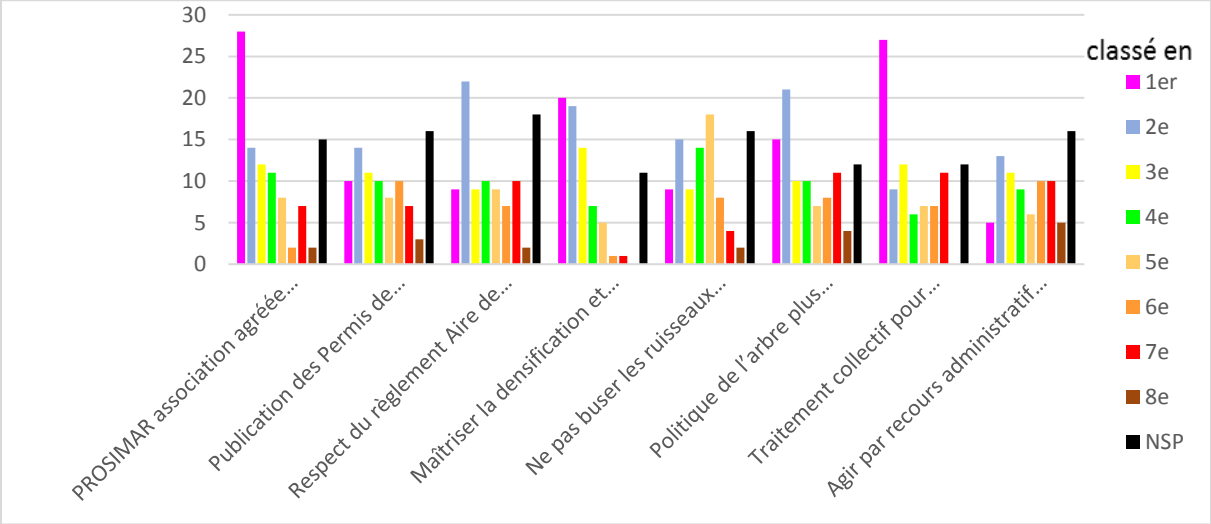

PROSIMAR association agréée d'usagers doit contribuer à la rédaction du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Pornichet
Publication des Permis de Construire sur le site internet de la mairie, dès leur date d'effet
Respect du règlement Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.
Maîtriser la densification et favoriser les zones vertes. Lutter contre les divisions de parcelles trop restreintes pour le maintien de verdure.
Ne pas buser les ruisseaux pour favoriser des constructions, et les entretenir dans leurs parties publiques (trame verte et bleue)
Politique de l'arbre plus efficace et pas d'atteinte aux Espaces Boisés Classés (EBC) et même développement de ceux-ci
Traitement collectif pour lutter contre les chenilles processionnaires, associé à des actions de sensibilisation des particuliers.
Agir par recours administratif auprès des tribunaux administratifs, si possible avec d'autres associations, ou avec des riverains

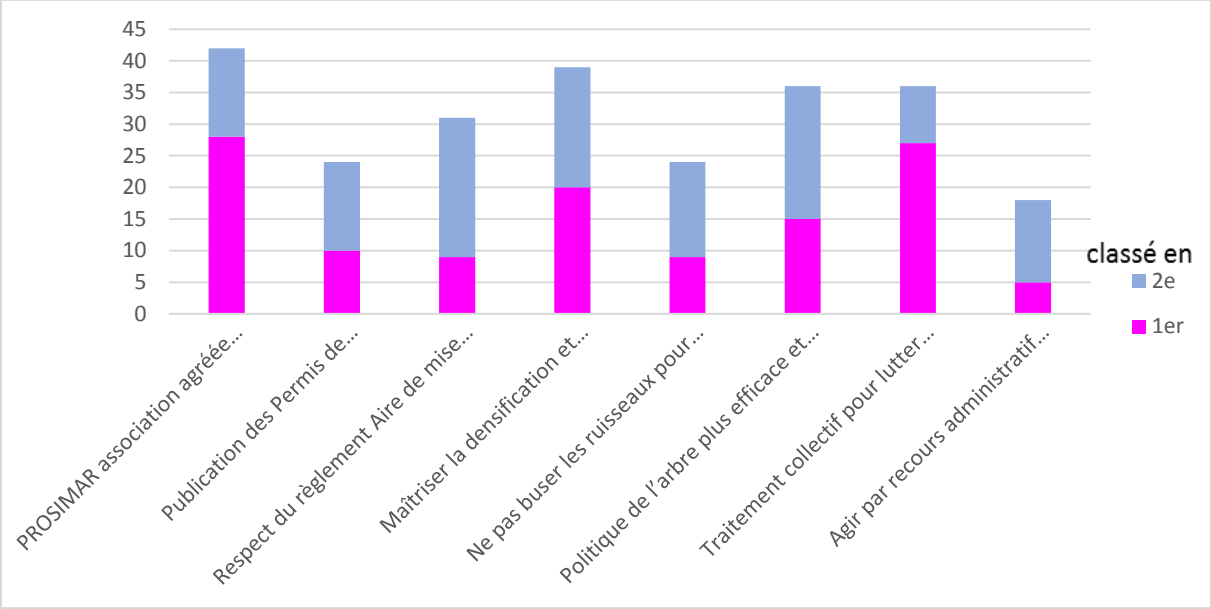

Commentaires recueillis :

- Contribuer à la rédaction du PLUi mais seulement pour le secteur de Ste Marguerite (les autres associations pour leurs secteurs respectifs)
- L'AVAP n'est pas respectée : côté anarchique des clôtures, fenêtres, vérandas en « tout plastique »
- Etre plus vigilant sur l'esthétisme des constructions. Voir St Marc : respect de l'esprit breton
- Quelle règlementation pour les terrains privés occupés par des caravanes détériorées. Recommandations pour isolation des habitations.
- Développement très important de petits collectifs en lieu et place de maisons individuelles. Cela génère un voisinage gênant pour les propriétaires de maisons individuelles dont la valeur se trouve bien affecté
- Ste Marguerite s'urbanise : trop de peintures au sol, de sens interdits, de parcours obligatoires. Le caractère de simplicité s'efface. C'est dommage, il faudrait freiner cette tendance.
- Protéger le chemin de la Vigne des Pins et empêcher le passage des motocyclettes et des quads
- Les chenilles sont très présentes av. des Roses dans des propriétés « un peu délaissées »
- Protéger les arbres et la nature en général. Lutter contre les chenilles processionnaires
- Comment lutter contre les frelons asiatiques
- Réfléchir sur le broyage des végétaux ainsi que sur le compostage
- Vérifier que les arbres coupés pour les constructions sont effectivement remplacés
- Pourquoi avoir autorisé autant de constructions en dur sur le camping Bel Air
- Les arbres, c'est bien, mais respecter les voisins pour le soleil d'une part et la propreté de la route et voisinage d'autre part
- Mettre des explications sur le blockhaus du chemin côtier pour que nos jeunes comprennent et ne taguent pas
- Priorité contre les tags. La plage n'est pas extensible : la priorité doit être donnée aux résidents et ne pas augmenter les parkings.
- Classement par priorité trop difficile…Presque tout est ex-aequo !

6- MATERIEL POUR USAGE EN COMMUN

Remorque < 750KG pour transport encombrant (déchets verts, matériaux, etc…)	OUI	23
	NON	**62**
Taille haies électrique ou thermique	OUI	9
	NON	**69**
Mini-tondeuse à fil	OUI	7
	NON	**70**

Commentaires recueillis :

- La remorque est une excellente idée
- C'est une bonne idée, à réaliser entre amis. Si c'est par PROSIMAR, les gens seront moins attentifs et les outils seront toujours en panne.
- Ce genre d'acquisition est trop complexe à gérer et trop coûteux. Ce n'est pas l'objectif de PROSIMAR
- Si c'est nécessaire
- Accord tarifaire chez KILOUTOU
- Laissons à chaque usager son libre choix . Qui financerait les outils acquis par PROSIMAR ?
- Il serait bien que chacun se prenne en charge et ne pas compter sur les autres
- Non, problèmes de sécurité et d'assurance.
- Il existe une association pour louer du matériel à des prix intéressants moyennant un abonnement (type CASTOR etc...)
- Les résidences doivent s'équiper comme le font toutes les résidences principales du matériel nécessaire à entretenir leur jardin. A défaut il existe QUI LOUE TOUT ce n'est pas le rôle de PROSIMAR de faire ce commerce
- L'utilisation de matériel en commun est une source d'ennui s'il n'est pas encadré avec rigueur et surtout s'il est endommagé + des coûts en plus (assurance, entretien…)
- Mais problème de stockage et planning d'utilisation et d'entretien du matériel
- D'autres structures et Associations (type SEL) accessibles physiquement du grand public devraient promouvoir ce type d'échange de savoir et de moyens
- Ce questionnaire est intéressant, mais il est parfois difficile de répondre par oui ou par non, la vraie question étant comment ? Et il est aussi difficile de prioriser certains sujets, la plupart sont intéressants et ne devraient pas être laisses pour compte car non prioritaires. Notre rôle est de proposer et non de décider ce qui doit être fait, ce rôle incombe au décideur, le maire, qui a été élu pour satisfaire tous ses concitoyens, et pas seulement une association, fusse-t-elle agréée environnementale, et ce avec les moyens dont il dispose. Enfin, nous ne pouvons tirer comme conclusions d'un questionnaire que ce qu'il dit et nous ne pouvons en aucun cas l'interpréter et en tirer des enseignements qui risquent d'être biaises.
- La remorque serait une réponse à mon interrogation concernant la collecte publique des encombrants ; mais elle supposerait la mise à disposition, en même temps, de l'huile de coude humaine correspondante. Ce pourrait-être un bel exemple de solidarité locale – mais pas facile à gérer. Pour le « petit matériel », bonne idée, mais d'abord vérifier s'il n'existe pas déjà localement des sites internet proposant ce type de services de voisinage…
- Le traitement des chenilles processionnaires qui prolifèrent à une vitesse stupéfiante, est une priorité absolue, à cause des risques pour la santé des habitants et animaux

de compagnie. L'installation des poubelles publiques ne devrait pas se limiter aux plages, pour limiter les problèmes liés à la propreté (déchets jetés à terre, déjections canines, etc…)
- Poursuite mise à disposition des capsules de pièges à phéromone

7- COMMENTAIRES ADDITIONNELS :

- Merci pour ce questionnaire bien fait et précis.
- Un merci particulier pour le dispositif renforcé de communication auprès des adhérents depuis ces deux dernières années… Et coup de chapeau pour toutes les actions menées.
- Habitant le quartier de la Mairie (avenue des Evens), cette enquête concerne surtout Ste Marguerite, même si nos préoccupations et objectifs sont les mêmes, notamment la déclassification partielle d'un espace boisé classé faisant l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif.
- Je suis un peu désolée par le côté anarchique des clôtures, fenêtres, vérandas « tout plastique ». L'AVAP n'est absolument pas respectée. Par ex. à Arcachon, il y a obligation de respecter l'architecture balnéaire locale (clôtures bois, immeubles neufs)
- Le début de la rue du Grand Charpentier vient d'être refait. On ne se croise plus à l'entrée, venant de l'avenue du Littoral. Cela est dangereux car les voitures qui tournent ver la rue du grand Charpentier vont s'arrêter dans leur élan, si une voiture arrive de cette même rue, et cela bloquera l'axe du littoral dans un virage.
- Il est prouvé que pour être entendu, il ne faut pas crier « au loup » de façon excessive, et de plus se concentrer sur quelques sujets emblématiques sur lesquels il existe une réelle possibilité de faire infléchir les orientations. Pas de combats idéologiques svp. Merci de votre engagement.
- Nous avons une villa dans Cavaro (terrain sableux) et un chien qui nage 1km toutes les semaines à ……. Et se baigne en mer. J'ai été verbalisée l'année dernière en rentrant de la plage à 8h du matin alors que j'avais sacs à crottes etc. Le chien tenu sous la barrière. 2 solutions : soit l'attacher 24h/2' pendant les vacances, soit le mettre en chenil. Je choisis cette solution pour cet été. J'aimerai qu'on lance une pétition pour autoriser les chiens sur la plage jusqu'à 9h. et verbaliser +++ ceux qui ne ramassent pas…
- Je me permets d'insister vraiment sur les problèmes très importants du stationnement avenue du Littoral dans les zones des commerces, et du non respect pluriquotidien, été comme hiver, des accès aux propriétés, de places réservées aux livraisons et de la circulation piétonne sur les trottoirs. Merci à tous pour votre dévouement et votre temps donné pour cette association, bon courage. Bravo pour ce sondage.
- Nous sommes absents du 20/7 au 17/8. J'ai adhéré à PROSIMR pour protéger les arbres et la nature en général, notamment celle des fossés et des bas-côtés. Je souhaite aussi du soutien contre les chenilles car nous sommes infestés et les enfants en pâtissent.
- Nous adhérons à l'Association pour avoir aussi un retour (le collectif de l'Ile Pré)
- Quelle est la structure où les adhérents PROSIMAR décident de la composition du bureau ?
- Il y a de plus en plus de mégots partout. Les déjections canines sont elles aussi en augmentation. Un rappel au civisme et à la responsabilisation de chacun me semblerait plus que nécessaire.

- beaucoup de postes font l'objet d'une priorité la plus importante, il s'agit d'actions qui a mes yeux sont indissociables d'une harmonie en collectivité. Pour marcher sur l'estran tous les jours, je remarque un foisonnement impressionnant de mégots de cigarettes. les déjections canines que l'on remarque sur le chemin côtier, sont moins néfastes sur l'environnement que ces mégots et les emballages de bonbons (sauf sous les pieds)
- PROSIMAR devrait informer plus souvent ses adhérents de ses actions et de leur avancement. Ne le faisant guère, le ressenti est un manque d'efficacité important.
- De mon point de vue (très lointain) les associations telle que PROSIMAR doivent s'en tenir à un sujet et ne pas élargir leurs compétences au risque de se transformer en lobbies para-publics. En ce cas elles ont tendance à vouloir contrer les conseils municipaux sans en avoir la légitimité. Je ne suis pas électeur à Pornichet et ne suis pas très satisfait par la gestion de cette commune. Je m'en remets néanmoins à la sagesse des résidents-électeurs et souhaite qu'une association comme la vôtre poursuive son action en s'en tenant au domaine qui est (était ?) le sien: la protection du site notamment par sa végétalisation (arbres, haies, sous-bois…), la dissuasion de la circulation motorisée et, par conséquent, la facilitation des déplacements à pieds et à vélo.
- Continuez !
- Priorité à la préservation de la dune de Ste Marguerite
- La gouvernance doit évoluer et doit changer maintenant rapidement, avec un nouveau CA plus ouvert et moins directif
- Organiser des séances de sensibilisation à la préservation de l'environnement, au développement durable deux fois par an (collectes de déchets sur le littoral quartier de Sainte-Marguerite, collecte de déchets, verres, détritus dans les rues, fossés, landes du quartier de Sainte -Marguerite). => Retirer Tous les tags et mettre en valeur par un embellissement le blockaus de la pointe de Congrigoux (fleurs du littoral, et autres) et l'interdire aux jeunes. => Participer à l'embellissement des chemins, fossés rue, routes de Sainte-Marguerite. => Proposer aux habitants de Sainte Marguerite par quartier une opération de « semage de fleurs » graines de fleurs saisonnières (type coquelicots, pavots, et autres qui pourrait mettre plus en valeur le quartier de Sainte-Marguerite).=> De plus ces fleurs se reproduisent naturellement chaque année….Encourager le compost (bac dédié chez les habitants)
- Prosimar est une association qui ne doit pas avoir d'état d'âme. Si un projet de la mairie est conforme aux demandes des adhérents elle doit l'approuver dans le cas contraire elle doit s'y opposer. Aucune complaisance dans un sens ou l'autre ne doit intervenir. Ce n'est ni un syndicat ni une association politique. Statuts de Prosimar : « *Promouvoir toutes activités et entreprendre toutes actions tendant à la Protection de la Nature, à la Sauvegarde de l'Environnement et du Patrimoine, bâti ou naturel, à la qualité des eaux à terre et en mer et leur biodiversité, à la lutte contre la pollution terrestre et maritime, à la sécurité des personnes et des biens et à la qualité du cadre de vie de ses habitants permanents ou résidents occasionnels ou touristiques.* »
- Aménagement des accès à la plage depuis l'avenue du Littoral, comme à Bonne Source